

Mémo important :

À faire parvenir à toutes les personnes responsables des tests

Un petit rappel pour vos tests centralisés.

- ☉ La période de 14 jours pour annulation est en vigueur à partir de la première date des tests centralisés.
- ☉ La copie jaune (ou 2^e copie) du formulaire de récapitulation des tests est à faire parvenir à Patinage Québec et non à la personne responsable régionale.
- ☉ Pour les principaux règlements, se référer au bottin de la région à la page 31-32.

Très important :

- Plus aucun transfert ne se fera après le tirage au sort. S'il y a un empêchement pour une date en particulier, il faut absolument écrire une note sur la feuille d'inscription du patineur.
- Dorénavant aucun parent et aucun entraîneur ne doit communiquer avec la personne responsable régionale pour les tests. S'il y a un problème quelconque, il faut absolument que ce soit la personne responsable des tests au club d'appartenance du patineur qui communique avec la personne responsable régionale.

Constance Bélanger
Responsable des Tests Star

Le 21 janvier 2015